



## Démission au sein de l'exécutif

La Municipalité tient à informer la population que **M. Michel Collet**, municipal, a donné sa démission pour le 31 décembre 2023.

Dès lors, une élection complémentaire va avoir lieu **le dimanche 26 novembre 2023** afin d'élire un nouveau membre au sein de l'exécutif.

Ci-dessous le détail des délais à respecter :

		<i>Votation fédérale annulée</i>
<b>Premier tour</b>	<b>Jour du scrutin (1)</b>	<b>26.11.23</b>
	Affichage au pilier public	16.10.23
	Dépôt des listes	30.10.23
	Transfert du rôle	30.10.23
	Livraison matériel à la DAL	02.11.23
	Réception du matériel de vote	14.11.23
<b>Second tour</b>	<b>Jour du scrutin (2)</b>	<b>17.12.23</b>
	Dépôt des listes	28.11.23
	Transfert du rôle	28.11.23
	Livraison matériel à la DAL	30.11.23
	Réception du matériel de vote	12.12.23

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au bureau du Greffe durant les heures d'ouverture.

La Municipalité